

Un opuscule inédit de Néophyte le Reclus sur l'incorruptibilité du corps du Christ dans l'Eucharistie

In: Revue des études byzantines, tome 7, 1949. pp. 1-11.

Citer ce document / Cite this document :

Jugie M. Un opuscule inédit de Néophyte le Reclus sur l'incorruptibilité du corps du Christ dans l'Eucharistie. In: Revue des études byzantines, tome 7, 1949. pp. 1-11.

doi : 10.3406/rebyz.1949.995

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rebyz_0766-5598_1949_num_7_1_995

UN OPUSCULE INÉDIT DE NÉOPHYTE LE RECLUS SUR L'INCORRUPTIBILITÉ DU CORPS DU CHRIST DANS L'EUCARISTIE

I. INTRODUCTION

Sur la fin du XII^e siècle, il s'éleva à Byzance une singulière controverse. Il s'agissait de savoir si le corps de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie était passible, corruptible, mortel, tout comme pendant sa vie terrestre : ou, au contraire, s'il était impassible et incorruptible. Le premier qui souleva le problème fut l'historien et théologien Michel Glykas, dit aussi Sikiditès (Σικιδίτης), esprit curieux et original, dont Sophrone Eustratiadès a publié deux volumes de *Quodlibeta* du plus haut intérêt, intitulés : *Chapitres sur les difficultés tirées de l'Écriture sainte* (1). Deux de ces chapitres, le soixante et unième et le quatre-vingt-troisième, traitent de la question dont nous parlons (2). Glykas y soutient la thèse suivante.

La sainte communion, c'est-à-dire Jésus-Christ réellement présent dans l'Eucharistie, est à la fois corruptible et incorruptible : corruptible depuis la consécration jusqu'à la communion inclusivement ; incorruptible, après la communion. De la consécration à la communion, le corps du Christ présent sur l'autel subit réellement toutes les modifications qui affectent ce que nous appelons les apparences ou accidents eucharistiques. Il est rompu, broyé, trituré par le célébrant et par les communicants. Mais une fois reçu dans l'estomac, il ressuscite à la vie glorieuse et se mêle d'une manière mystérieuse à la substance de l'âme, lui conférant sa propre incorruptibilité et la conservant pour la vie éternelle (3).

(1) S. Eustratiadès, *Μιχαὴλ τοῦ Γλυκᾶ εἰς τὰς ἀπορίας τῆς ἁείας Γραφῆς κεφάλαια*, 2 vol. Athènes, 1906, et Alexandrie, 1912.

(2) Ces deux questions se trouvent dans le t. II, p. 133-135 et 348-379. Le premier chapitre a été faussement attribué à Jean Zonaras. Cf. *P. G.*, t. LXXVI, col. 1073, n. 5.

(3) Cette théorie est longuement développée dans le chapitre 61, p. 134, et dans le chapitre 83, p. 376-377.

Il ne semble pas que, dès le début, la pensée de Glykas ait revêtu cette netteté. Le chapitre LXXXIII, où elle est formulée avec le plus de développement, en constitue sans doute l'ultime élaboration sous l'influence des discussions que provoqua la thèse novatrice. De ces discussions nous trouvons un court récit dans le livre XXVII^e du *Trésor de l'Orthodoxie* de Nicétas Choniates, publié par Sophrone Eustratiadès en tête de l'édition des chapitres de Glykas (1). Nicétas nous apprend que Michel Sikiditès avait composé un livre où il soutenait la corruptibilité du corps eucharistique du Christ, mais où, semble-t-il, il ne parlait pas encore de la résurrection de ce même corps à partir de la communion. Ce livre fut remis au patriarche Georges II Xiphilin (10 septembre 1191-7 juillet 1198) (2), qui, après l'avoir parcouru, le fit lire par l'évêque de Paphos, Bacchus, alors de passage à Constantinople, lui demandant son avis sur le contenu. Bacchus cria à la curiosité malsaine et sacrilège de l'auteur, le traita d'inventeur de nouveaux dogmes et le déclara digne d'anathème. Pressé par le patriarche de donner son avis sur le fond du débat, il se prononça pour la thèse de l'incorruptibilité comme plus conforme à l'orthodoxie. Et il en donnait la raison : S'il est vrai, dit-il, que le communiant reçoit Jésus-Christ tout entier, comment ne pas admettre que son corps, dans l'Eucharistie, est dans l'état glorieux, tel qu'il est ressuscité ? Car les saints mystères ne rappellent pas seulement la passion et la mort du Sauveur, mais aussi sa résurrection (3). Cependant Xiphilin ne fut pas convaincu par les arguments de l'évêque. Il penchait visiblement pour la thèse du novateur. L'idée lui vint alors de ménager une entrevue entre les deux adversaires, au cours de laquelle chacun défendrait son opinion. Le patriarche resta plutôt favorable à Sikiditès : ce que voyant, l'évêque de Paphos rédigea une réfutation en règle de la théorie de la corruptibilité. La controverse sortit du domaine privé et commença à faire du bruit dans le public lettré. Sur ces entrefaites, le patriarche Xiphilin II mourut (7 juillet 1198) et fut remplacé par Jean X Camatéros (5 août 1198 — avril-mai 1206), qui, lui aussi, était nettement favorable à la théorie de Glykas. Pour empêcher la querelle de s'envenimer, on suggéra à l'empereur, qui était alors Alexis III l'Ange (1195-1203), de convoquer un synode. Celui-ci se réunit au palais impérial, en l'année indictionnelle 1199-

(1) *Op. cit.*, t. I, p. κ'-μ'. Athènes, 1906.

(2) Nous donnons ces précisions d'après le P. V. GRUMEL, *Les Regestes des actes du patriarchat œcuménique*, t. I, *Les actes des patriarches*, fasc. III ; *Les regestes de 1043 à 1206*, p. 191.

(3) Ces détails sont fournis par Nicétas Choniates, *loc. cit.*

1200 (1). Y prirent part les prélats présents à Constantinople, l'empereur, les sénateurs et autres hauts dignitaires. La thèse de l'incorruptibilité recueillit la grande majorité des suffrages. Cependant une minorité importante se déclara pour l'opinion de Sikiditès. L'unanimité n'ayant pas été réalisée, on estima que le plus sage était de laisser les choses en l'état et de proscrire toute discussion sur la question. Le chartophylax de la Grande Église, Michel Autorianos, fut chargé de rédiger un procès-verbal (σημείωμα) en ce sens. Le Père Grumel en donne le résumé suivant :

« Vigilant, le semeur de zizanie continue à entremêler le bon grain de la foi de pensées étrangères. Car les écrits de Myron Sikiditès sur les divins mystères et les réfutations de l'évêque de Paphos ont jeté une grande confusion dans les esprits. Soucieux de la paix de l'Église, l'empereur, d'entente avec le patriarche et le synode, a arrêté ce qui suit : Que personne désormais ne lise ces écrits pour marquer ses préférences ou pour en discuter; que l'on se contente des articles suivants, qui se lisent dans les églises (au dimanche de l'Orthodoxie) sans y rien ajouter ni en parole ni en pensée. Sont cités deux des anathématismes composés à l'occasion de la querelle sur le sacrifice du Christ en 1156-1157; le premier : Τοῖς ἀκούουσι μὲν τοῦ Σωτῆρος..., le second : Τοῖς τὰς χρονικὰς διαστάσεις... Et il fut ordonné que quiconque ne se conformerait pas à ce décret serait puni, s'il est dans les ordres, de la déposition, et, s'il est laïque, de la confiscation de ses biens et d'un châtement corporel (2). »

S'il faut en croire Nicétas Choniâtès, le premier à enfreindre cette prescription fut le patriarche Jean Camatéros lui-même, partisan de l'opinion de Sikiditès. Fort de la faveur de l'impératrice Euphrosyne et de l'appui de Jean de Chalcédoine, un sikidite lui aussi, il ne se gêna pas pour manifester publiquement son sentiment. La querelle aurait sans doute rebondi, comme cela devait arriver plus tard pour l'affaire palamite, si n'était bientôt survenue la catastrophe de 1204, qui donna d'autres soucis aux amateurs de joutes théologiques.

Le succès relatif de la bizarre théorie de Sikiditès s'explique par le fait que la théologie byzantine n'a jamais agité le problème des accidents eucharistiques. A l'exemple de plusieurs anciens Pères, elle a pris au sens littéral strict les paroles du Seigneur : *Ceci est mon corps; Ceci est mon sang*. Elle ne voit dans l'Eucharistie qu'une

(1) Date donnée par le P. Grumel, *op. cit.*, p. 191.

(2) Grumel, *ibid.* Le texte du document est inédit. On le trouve dans le cod. Sinaiticus 482, fol. 351 r-v. Nicétas Choniâtès le résume.

seule chose : le corps et le sang de Jésus-Christ, Jésus-Christ lui-même. Elle ne dit pas : *le corps et le sang de Jésus-Christ sont dans l'Eucharistie, Jésus est dans l'Eucharistie*, mais bien : *L'Eucharistie est le corps et le sang de Jésus, Jésus est l'Eucharistie*, et vice versa. Elle ne distingue pas, comme nous, qui sommes initiés à la théorie scolastique des accidents, un contenant et un contenu, le contenant étant les accidents du pain et du vin, qui recouvrent comme d'un voile, d'une enveloppe, le contenu qui est le corps et le sang de Jésus, et Jésus lui-même. Tout disparaît dans ce qui constituait le pain et le vin, la substance comme les accidents, ces mots étant pris au sens de la philosophie aristotélicienne (1). Après la consécration, le corps et le sang du Sauveur produisent miraculeusement en nos sens les mêmes impressions que produisaient auparavant le pain et le vin. On voit d'ici les conséquences logiques de cette conception, les objections qu'elle peut soulever, les erreurs auxquelles elle peut donner lieu. Prise en toute rigueur, elle conduirait à ce qu'on a appelé le *capharnaïtisme* et le *stercoranisme*. Michel Glykas évitait le stercoranisme, puisqu'il faisait ressusciter Jésus-Eucharistie dans l'estomac du communiant, qu'il comparait au Saint-Sépulcre. Mais il versait dans le capharnaïtisme et l'ultra-réalisme. Il avait le tort de prendre trop à la lettre certaines expressions très réalistes de Pères anciens, par exemple de saint Jean Chrysostome, et il cherchait à justifier sa théorie par d'autres raisons théologiques et philosophiques.

Tout d'abord, disait-il, quand le Sauveur institua l'Eucharistie, à la dernière Cène, son corps et son sang étaient passibles et corruptibles. La sainte liturgie étant la reproduction du sacrifice de la Cène, Jésus doit y apparaître dans l'état de passibilité et de corruptibilité. Si Jésus-Christ, ajoutait-il, avait institué l'Eucharistie après sa résurrection, mes adversaires auraient quelque raison de me contredire; mais il n'en est pas ainsi.

Par ailleurs, notre théologien prétendait que les corps glorieux sont formés d'une matière éthérée, impalpable et invisible. Or, Jésus, dans le sacrement est palpable, visible, avec chair et os. Donc, tant qu'il demeure sur l'autel, son corps est passible et corruptible. Si on lui

(1) A partir du xv^e siècle, les théologiens grecs ont accepté sans difficulté la doctrine latine des accidents eucharistiques avec sa couleur philosophique. Cependant, encore au xvi^e siècle, les Grecs de Venise, consultés sur leur croyance à la transsubstantiation par le cardinal de Lorraine, Charles de Guise, répondaient : « *Credimus et confitemur panem in corpus Jesu Christi et vinum in ejus sanguinem ita mutari, ut neque panis neque accidentia ejus substantiae amplius remaneant sed in divinam substantiam transelementur... Nobis videtur esse panis, sed revera caro est.* » Cf. Perpétuité de la foi touchant l'Eucharistie, éd. Migne, t. IV, col. 327-328.

objectait qu'après sa résurrection, Jésus avait fait constater à ses disciples qu'il avait un vrai corps en chair et en os, il répondait que Notre-Seigneur en avait agi ainsi par condescendance, *par économie*, pour s'accommoder à la faiblesse de ses disciples et les convaincre de la réalité de sa résurrection (1).

Venait enfin une autre raison d'ordre liturgique. D'après la conception byzantine de la messe, celle-ci est comme un drame représentant en miniature toute l'économie de l'œuvre du salut. La messe des catéchumènes symbolise la période de l'Ancien Testament. A la messe des fidèles, sont reproduits les principaux mystères de la vie et de la mort du Sauveur, suivie de sa résurrection glorieuse. La partie de la messe qui va de la consécration à la communion reproduit la passion et la mort. A la communion, le Christ immolé ressuscite (2).

Cette introduction historique était nécessaire pour la compréhension de l'opuscule du moine chypriote Néophyte le Reclus (1134-1220), que nous publions ici, en le faisant suivre d'une traduction française. Néophyte est assez connu des byzantinistes pour que nous n'ayons pas à nous étendre longuement ni sur sa vie ni sur ses œuvres (3). Disons seulement que, parmi les œuvres qu'il nous a laissées et qui sont en grande partie inédites, figure en première place un volumineux sermonnaire, conservé intégralement dans le manuscrit 1189 du fonds grec de la Bibliothèque Nationale de Paris. Le tout est encore inédit à l'exception de deux homélies mariales, l'une pour la fête de la Nativité de la Vierge, l'autre pour sa Présentation au temple, que nous avons publiées en 1922 dans la *Patrologia Orientalis* de Graffin-Nau (4). C'est dans ce recueil, unique à notre connaissance, que se trouve, sous le numéro X, le petit opuscule que nous allons mettre sous les yeux du lecteur. Il prouve que le bon moine avait entendu parler de la controverse qui agitait les esprits à Constantinople, sur la fin du XII^e siècle, mais qu'il ne se faisait pas une idée exacte de l'objet du débat entre Michel Glykas et ses contradicteurs (5).

(1) Cap. 83, EUSTRATIADÈS, *op. cit.*, t. II, p. 350-353.

(2) Entre le IX^e et le XII^e siècle, il y eut en Occident des discussions analogues à celle que souleva Michel Glykas à Byzance. Certains théologiens parurent soutenir l'ultra-réalisme au point d'être traités de stercoranistes. Au concile de Rome de 1059, le cardinal Humbert fit souscrire à Béranger une profession de foi où il était dit : *corpus Christi sensualiter non solum in sacramento, sed in veritate manibus sacerdotum tractari, frangi et fidelium dentibus atterri.* » MANSI, *Amplissima collectio concil.*, t. XII, col. 46. Cf. Dictionnaire de théologie catholique, art. *Eucharistiques (Accidents)*, col. 1274 sq.

(3) Voir L. Petit, *La vie et les œuvres de Néophyte le Reclus*, dans les *Echos d'Orient*, t. II, p. 257-268. Voir aussi *infra* p. 52-55.

(4) *Patrologia orientalis*, t. XVI, fasc. 3, p. 526-538.

(5) Il n'est pas étonnant que la controverse ait fait du bruit dans l'île de Chypre, puisque

On remarque une première inexactitude dans le titre même. Pour Néophyte, la question est de savoir si le Christ a pris une chair incorruptible ou une chair corruptible. On croirait qu'il s'agit de renouveler la dispute qui mit aux prises les deux coryphées du monophysisme, Julien d'Halicarnasse et Sévère d'Antioche, dans les premières années du VI^e siècle. En réalité, il n'en est rien. L'objet de la controverse roule sur le mode d'être, la qualité du corps eucharistique du Sauveur. Jésus est-il présent dans les saints mystères, avec son corps passible et mortel, son corps corruptible, ou bien avec sa chair glorifiée, immortelle et impassible? C'est bien de cela, en fait, que s'occupe Néophyte le Reclus dans son petit opuscule, mais il a oublié de le préciser dans le titre (1).

Chose plus grave : le bon moine n'a pas compris le véritable objet du débat. Par ce qu'il dit à la fin, on voit qu'il veut se ranger parmi les adversaires de Michel Glykas, « de ceux qui disent que les dons sacrés sont corruptibles jusqu'à ce qu'ils soient avalés par le communiant ». Pour lui, le corps eucharistique du Christ est incorruptible avant comme après la communion. C'est ce que le Saint-Esprit lui a révélé. En fait, les preuves qu'il apporte pour établir son sentiment vont directement à démontrer la thèse de Michel Glykas dans sa première partie : l'état de passibilité, de mortalité, de corruptibilité du corps eucharistique. Que sont, en effet, ses preuves? De pieux récits d'apparitions du Sauveur dans l'Eucharistie, d'après lesquels il ressort que son corps eucharistique subit toutes les modifications, tous les traitements dont il est l'objet dans ce que nous appelons les saintes espèces. Le bon moine verse en plein dans le capharnaïtisme de Glykas, avec cette aggravation qu'il ne parle pas de l'état glorieux du corps après la communion. Il a entendu la corruptibilité dans le sens d'une destruction, d'une disparition du corps du Christ dans le sacrement, comme si ce corps pouvait cesser d'être un corps, véritablement humain et vivant, pouvait être réduit en cendres. C'est du moins ce que suggèrent les faits merveilleux qu'il raconte et sur la réalité desquels il est permis de rester quelque peu sceptique (2).

l'évêque de Paphos, Bacchus, fut l'un des protagonistes de la querelle. C'est sans doute à lui que fait allusion Néophyte à la fin de son opuscule quand il parle du savant personnage, qui a défendu la thèse de l'incorruptibilité. Voir ci-après, p. 9 et 11.

(1) Εἰ τε ἄφθαρτον, εἴ τ' φθαρτὸν ὁ Χριστὸς προσελαβέτο σαμμ. On croirait qu'il s'agit directement du mystère de l'Incarnation.

(2) Des récits de ce genre circulaient dans la tradition byzantine, où se fait jour l'ultra-réalisme. Voir le récit du miracle attribué à saint Arsène pour convertir un Juif incrédule, P. L., t. LXXIII, col. 978 sq.; un autre miracle, que raconte Glykas lui-même, *op. cit.*, t. II, p. 376; ce que dit Anastase le Sinaïte dans l'Hodegos, c. xxiii, P. G., t. LXXXIX, col. 291-

Il faut ajouter que le manuscrit parisien d'où nous tirons le morceau présente, au bon milieu, une lacune dont nous ignorons la longueur et l'importance. L'hypothèse que le copiste aurait travesti la pensée de l'auteur, aurait omis des passages qui heurtaient sa propre opinion, n'est pas absolument à exclure. L'expérience nous apprend que les interpolations et les apocryphes apparaissent surtout aux époques de controverse (1).

Les historiens relèveront dans le morceau les noms de Jean le Crétois, archevêque de Chypre et du duc Cassien Alexis. Sur le duc Cassien nous n'avons aucun renseignement, mais l'érudition du P. V. Laurent nous a fourni des précisions sur Jean le Crétois. Un colophon de manuscrit le fait débarquer dans l'île le 19 juin 1152. Son pontificat fut assez long et dura au-delà de 1170. Entre lui et Sophrone, en charge au moment de l'occupation latine (1191) se place un certain Barnabé, non autrement connu jusqu'à ce jour (2).

TEXTE GREC DU DISCOURS.

Νεοφύτου τοῦ πρεσβυτέρου, μοναχοῦ καὶ ἐγκλείστου συνοπτικῆ παρεξέτασις περὶ τῆς νεοφανοῦς διχονοίας· εἴτε ἄφθορον εἴτε φθορτὴν ὁ Χριστὸς προσελάβετο σάρκα· ἐκ πνευματικῶν δὲ ῥήσεων ἀναμφιβόλων ἢ παρεξέτασις, παριστῶσα τὰς ἀποδείξεις. Εὐλόγησον, Πάτερ (3).

Fol. 199 v^o. — Εὐδόκησεν ἡ χάρις τοῦ παναγίου Πνεύματος διὰ τῆς ἐμῆς ἀγροικίας βραχέα φιλοσοφῆσαι πρὸς τὴν ὑποκειμένην ὑπόθεσιν, ὅτι καλὸν τῷ ἀνθρώπῳ περιεργάζεσθαι τὰ περὶ τῆς ἰδίας σαρκὸς πάθη, καὶ θεραπεύειν αὐτὰ, καὶ μηδὲν περὶ τῆς τεθεωμένης καὶ δεσποτικῆς ἐκείνης σαρκὸς περιεργάζεσθαι τολμηρῶς· « Βαθύτερα σου μὴ ἐρεῦνα, φησί, καὶ ἰσχυρότερα σου μὴ ἐξέταζε. Ἄ προσετάγη σοι, ταῦτα διανοοῦ. Οὐ γὰρ ἔστι σοι χρεῖα βλέπειν ἐν ὀφθαλμοῖς » (4). Καὶ ἀΐθις· « Ἄμελγε γάλα, φησί, καὶ ἔσται σοι βούτυρον· ἐὰν δὲ ἐκπιέζῃς μυκτῆρας, ἐξελεύσεται αἷμα » (5).

298. Voir aussi *Perpétuité de la foi*, éd. Migne, t. I, col. 711-725; t. IV, col. 523-526, 565-593, 611-642, 677-696.

(1) C'est ainsi que la controverse soulevée par Glykas a donné naissance à deux écrits apocryphes, publiés par Lequien parmi les œuvres de saint Jean Damascène : *Lettre de Pierre Mansour à Zacharie, évêque de Doara*, et : *Homélie* (mutilée du début) *sur le corps immaculé du Christ*, P. G., t. XCV, col. 401-412.

(2) Sur ces personnages et la chronologie de leurs divers pontificats voir V. Laurent. *Les fastes épiscopaux de l'Église de Chypre*, dans *Revue des Etudes byzantines*, t. VI, p. 155 sq.

(3) *Codex Parisinus* 1189 du fonds grec de la Bibliothèque nationale (xiii^e-xiv^e s.), fol. 199^e — 200^e.

(4) Eccli. iii, 23-24.

(5) Prov. xxiv, 68, texte des Septante. Le texte hébreu de ce passage apparaît au chap. xxx, 33.

Καὶ μάλα εἰκότως κατάλληλον τὸ παράδειγμα. Μετρίως γὰρ ἀμελγόμεναι γαλακτώδεις μυκτῆρες ἀποκρίνουσι γάλα· ἐκπιεζόμεναι δὲ ἀμέτρως ἀποσταλάζουσιν αἷμα. Τοῦτο παραπλησίως συνέβη καὶ πρὸς τὴν παροῦσαν ὑπόθεσιν. Περιεργαζόμενοι γὰρ ἄνθρωποι τὴν τεθεωμένην δεσποτικὴν σάρκα, εἴτε φθαρτὴ εἴτε ἀφθαρτος ἦν, εἰς διχονοίας κατήντησαν, καὶ πολλὰς αἱματώδεις ἀπεστάλαξαν ῥήσεις, οἱ μὲν φθαρτὴν, οἱ δὲ ἀφθαρτον τὴν Χριστοῦ σάρκα εἶναι φιλονεικοῦντες (1).

Ἐμοὶ δὲ τῷ ἀμαθεῖ ἔδοξε τάχα ἀδιαφόρους εἶναι τὰς τοιαύτας ζητήσεις, ὡς τῶν μὲν τὴν θεῖαν φύσιν παραδηλούντων, τῶν δὲ τὴν ἀνθρωπίνην οὐσίαν ἐπιθεβαιούντων. Ἡ δὲ τοῦ ἁγίου Πνεύματος ἀπεκάλυψε χάρις μὴ ἀδιαφόρους ἀλλὰ καὶ μάλα πολλὴν εἶναι τὴν διαφορὰν μεταξὺ τούτων τῶν ζητημάτων, ὅτι δεκτικὴν μὲν θανάτου ὁ Χριστὸς ἀνελάβετο σάρκα, ἵνα διὰ τοῦ θανάτου θά// [νατον καταργήση]... (fol. 200) Λευκάρων, Ἀράβανδα οὕτω καλούμενον (2). Ἐν ᾧ τις ἱερομόναχος λειτουργήσας ἐν τῷ τῆς ἁγίας μάρτυρος Μαρίας νεῷ καὶ διὰ τινὰ κατεπείγουσαν βίαν ἐξελθὼν ἄλματι παρῆκεν ἀδιοίκητα τὰ ἅγια, καὶ εἰς τελείαν λήθην τούτων ἐλθὼν εἰσῆλθεν κατὰ τὴν αὔριον, καὶ ἄρας τὸ κάλυμμα ὄρᾳ αἷμα (3) καὶ κρέα τὰ ἐν τῷ ἁγίῳ ποτηρίῳ. Θάμβει δὲ καὶ αἰδῶ (4) συσχεθεῖς, πειρᾶται διὰ πυρὸς ἀναλωῶσαι καὶ ἀφανίσαι αὐτά, καὶ δὴ πρὸς πλῆθος ἐφαπτομένων ἀνθρώπων κατακενώσας τὰ ἅγια, οὐ μόνον οὐκ ἐτεφρώθησαν, ἀλλὰ καὶ κνίσσαν ἀπετέλεσαν κρεῶδη καὶ αἱματώδη, καὶ ὡς ἐν χωνεῖῳ ἐχωνεύθησαν εἰς ἓν κόμμα σαρκός. Καὶ πάλιν ὁ μοναχὸς φόβῳ συσχεθεῖς λαμβάνει καὶ ἀποκαθαίρει αὐτὸ τῆς αἰθάλης καὶ πειρᾶται μὲν κατακρύπτειν αὐτό, αἰδούμενος τοὺς ἀνθρώπους. Οὐ διέλαθε δέ. Ὁ γὰρ ἀρχιεπίσκοπος Κύπρου Ἰωάννης ὁ Κρητικὸς καὶ ὁ Κασιανὸς Ἀλέξιος ὁ δοῦξ ἀκούσαντες τοῦτο, μεταστέλλονται αὐτὸ ἐν ἀργυρέῳ θηκαρίῳ μετὰ σεμνοῦ τοῦ σεβάσματος.

Καὶ αὖθις ἱερομόναχος ἕτερος, Λεόντιος τοῦνομα, διηγήσατό μοι ὅτι «λειτουργῶν καὶ τὴν τῶν ἁγίων μυστηρίων εὐλαβούμενος διοίκησιν παρέβαλλον αὐτὰ τὸ παιδίον μου ὡς καθαρὸν καὶ ἀμίαντον· καί ποτε τοῦτο ποιοῦντός μου, ἠλλοιώθη τὸ παιδίον καὶ ἐτινάχθη καὶ ἐρευξάμενον ὡσπερ κεκορεσμένον, λέγει μοι· ὦ κύριε, κρέη με παραβάλλεις».

Εἶτα καὶ ἕτερος μοναχὸς ἐξεῖπέ μοι ὅτι «ὄντος μου ἐν Ἱεροσολύμοις ἐν τῇ τοῦ μεγάλου Εὐθυμίου μονῇ, ἱεουργήσαντος τοῦ ἱερέως καὶ ὑψώσαντος τὸν θεῖον ἄρτον, καὶ κατὰ τὸ εἰωθὸς ἤρξατο μελίζειν αὐτόν, καί

(1) φιλονεικοῦντες.

(2) Le copiste a sauté un passage dont nous ignorons la longueur, après la syllabe θά, qui termine le fol. 199 v°. Notons que Néophyte est né à Leucara, l'ancienne Amathonte.

(3) ἄμα.

(4) sic pour αἰδοῖ.

τις τῶν νεωτέρων μοναχῶν ὀξέως ἐπιδραμῶν κατέσχε τὰς τοῦ ἱερέως χεῖρας· ὅς καὶ ἐρωτηθεὶς παρὰ τοῦ ἡγουμένου Θεοστηρίκτου τοῦ γέροντος ὅτου χάριν κατέσχε τὰς τοῦ ἱερέως χεῖρας· παιδίον, ἔφη, ἐδόκουν τὸν
 ὦ ἱερέα κατε//πειγόμενον σφάζαι, καὶ δραμῶν ἐκράτησα τὰς χεῖρας αὐτοῦ, κωλύσαι βουλόμενος τὴν σφαγὴν. »

Εἰ οὖν καὶ ἐν τῷ ἁγίῳ ποτηρίῳ αἷμα καὶ σὰρξ εὐρίσκονται, καὶ μεταδιδόμενα ὡς κρέη ἐφάνησαν, καὶ ὁ θεῖος ἄρτος μελιζόμενος ὡς παιδίον ἀπεκαλύφθη σφαπτόμενον, τίς ἂν τολμήσειε φάναι φθαρτὰ τὰ θεῖα δῶρα μέχρις ἂν εἰς τὸ στόμα εἰσέλθῳσι τοῦ μεταλαβόντος αὐτά; Ὅντως τοῦτό ἐστι διανοίας ἐπίπλασμα κακοδαίμονος, ὡς κχί τινι τῶν σοφῶν πρὸ ἡμῶν πεφιλοσόφηται κάλλιστα.

Ταῦτα δὲ οὐ κατὰ τεχνολογίαν· ἀμαθὴς γὰρ καὶ ἰδιώτης ἐγώ, ἀλλ' ἐξ ὧν ἡ τοῦ παναγίου Πνεύματος ἀπεκάλυψε χάρις θαρρῶν γεγράφηκα πρὸς τὴν προκειμένην ὑπόθεσιν. Εἰ δέ τις πειρᾶται ἀντιλέγειν πρὸς τὰ ῥηθέντα καὶ τὴν ἰδίαν φρόνησιν καὶ σοφίαν κρατύναι φιλονεικῶν, οὐδεὶς μοι πρὸς αὐτὸν φιλονεικίας λόγος, ἀλλ' ἔχει πάντως τὸν εἰρηκότα ὅτι· « Ἰδοὺ ἐγὼ ἔρχομαι συναγαγεῖν τὰ ἔργα καὶ τοὺς λόγους καὶ τὰς ἐνθυμήσεις αὐτῶν, καὶ ἀποδώσω ἐκάστῳ κατὰ τὰς πράξεις αὐτοῦ. (1) »

Εὐλόγησον· Χριστὸς δὲ ὁ Θεὸς ἡμῶν, ὁ πατρικῆ εὐδοκίᾳ καὶ συνεργείᾳ Πνεύματος ἁγίου ἀφράστως ἐκ παρθένου μητρὸς σαρκωθεὶς πλοῦτον ἀφθαρσίας σώματος καὶ ψυχῆς ἡμῖν πρυτανεύσαι τῇ αὐτοῦ χάριτι. Ἀμήν.

TRADUCTION FRANÇAISE

Bref exposé du prêtre Néophyte, moine et reclus, au sujet de la récente controverse sur la question de savoir si le Christ a pris une chair corruptible ou une chair incorruptible. L'exposé emprunte ses preuves à de pieux récits d'une incontestable vérité. Père, bénissez.

La grâce du Saint-Esprit a jugé bon de proposer, par l'intermédiaire de ma rusticité, quelques brèves considérations sur le sujet débattu : parce qu'il est bon pour l'homme d'être attentif aux passions de sa propre chair pour leur appliquer le traitement convenable, et d'écarter toute recherche téméraire au sujet de cette chair du Seigneur, qui a été déifiée : *Ne cherche pas ce qui est trop difficile pour toi, dit l'Écriture, et ne scrute pas ce qui dépasse tes forces. Ce qui t'est commandé, voilà à quoi tu dois penser ; car tu n'as pas à regarder dans les yeux pour savoir les choses cachées.* Et dans un autre passage : *Presse le lait, est-il dit, et tu auras du beurre ; mais si tu presses le nez, il en sortira du sang.* L'exemple est fort bien choisi. En effet, pressées modérément, les mamelles rendent du lait ; mais si l'étreinte est trop forte, c'est du sang qui en découle. Quelque chose

(1) Cf. Jerem. xvii, 10.

d'analogie s'est produit dans la discussion présente. Des hommes ont voulu examiner curieusement la chair déifiée du Seigneur pour savoir si elle était corruptible ou incorruptible. Ils ont abouti à des doutes et ont donné de nombreuses réponses *colorées de sang* (1), les uns prétendant que cette chair était corruptible, les autres qu'elle était incorruptible.

A moi, l'ignorant, de pareilles discussions ont paru tout d'abord indifférentes, pensant que les premiers se référaient à la nature divine, tandis que les autres confirmaient la réalité de la nature humaine. Mais le Saint-Esprit m'a révélé qu'elles n'étaient pas indifférentes, mais qu'au contraire il y avait une grande différence entre ces questions. Sans doute, le Christ a pris une chair sujette à la mort, afin que par sa mort, il détruisît la mort... dans un village près de Leucara, appelé Arabanda. Dans cette localité, un hiéromoine, ayant célébré la liturgie dans le sanctuaire de la sainte martyre Marina et étant sorti précipitamment, à cause d'une nécessité pressante, ne termina pas les cérémonies touchant les saints mystères et les oublia complètement. Le lendemain, en entrant, il enlève le voile et s'aperçoit que le contenu du calice était du sang et de la chair. Saisi de stupeur et de honte, il essaie de les détruire par le feu et de les faire disparaître. Ayant vidé les saints mystères sur un amas de charbons ardents, non seulement ils ne furent pas réduits en cendres, mais ils formèrent une masse de chair grasseuse et sanguinolente. De nouveau, le moine, pris de peur, saisit cette masse, la nettoya de la suie et s'efforça de la cacher par respect humain. Mais il fut découvert. Jean le Crétois, en effet, archevêque de Chypre, et le duc Cassien Alexis, ayant appris ce qui s'était passé, envoyèrent chercher la chose sainte, qui fut déposée avec un religieux respect dans un reliquaire en argent.

Autre fait : Un autre hiéromoine, appelé Léonce, m'a raconté ce qui suit. « Quand je célébrais, dit-il, la liturgie et que je distribuais avec piété les saints mystères, j'avais l'habitude de les présenter à mon enfant, parce que pur et innocent. Un jour que je faisais cela, l'enfant fut bouleversé et, tout agité, après avoir vomi avec dégoût les choses saintes, me dit : « Oh, Monsieur, vous me présentez de la viande! »

Encore un autre cas. Un autre moine me raconta : « J'étais, me dit-il, à Jérusalem, dans la laure du grand Saint-Euthyme. Le prêtre, ayant consacré l'Eucharistie et élevé le pain divin, se mit, selon la coutume, à le découper. Et voici que l'un des moines, parmi les plus jeunes, s'avançant précipitamment, arrêta la main du prêtre. Interrogé par l'higoumène, le vieillard Théoctériste, qui lui demanda pourquoi il avait arrêté la main du prêtre : « Il me semblait, dit-il, que le prêtre s'apprêtait à égorger un enfant; c'est pourquoi j'ai couru et lui ai pris les mains pour empêcher le meurtre. »

Si donc du sang et de la chair se trouvent dans le saint calice et si, étant distribués, ils ont pris l'apparence de viande; si le pain divin, étant découpé, s'est révélé comme étant un enfant qu'on égorge, qui oserait affirmer que les dons sacrés sont corruptibles jusqu'à ce qu'ils entrent dans la bouche

(1) Allusion aux récits qui vont suivre.

du communiant? C'est là vraiment l'invention d'un esprit malfaisant, comme l'a très bien démontré avant nous un saint personnage (1).

Ceci est dit sans prétention scientifique; car je ne suis qu'un ignorant sans culture. Mais c'est d'après les révélations de la grâce du Saint-Esprit qu'en toute confiance je viens d'écrire sur le sujet proposé. Que si quelqu'un tente de mettre en doute ce que j'ai dit, et veut par cette contestation corroborer son propre sentiment et sa propre sagesse, je n'essayerai point de lui tenir tête. Je le renvoie simplement à celui qui a dit : *Voici que je viens pour ramasser en un tout leurs œuvres, leurs paroles et leurs pensées, et je rendrai à chacun selon ses œuvres.*

Bénissez : Que le Christ notre Dieu, qui, par le bon plaisir du Père et la coopération du Saint-Esprit, s'est incarné ineffablement d'une mère vierge, nous accorde par sa grâce la richesse de l'incorruptibilité du corps et de l'âme. Ainsi soit-il.

M. JUGIE.

Rome.

(1) Allusion probable à un écrit de l'évêque de Paphos, Bacchus.
